



Préavis d'adjudication de contrat

Introduction (Hébergement bilingue d'un site d'offres d'emploi et de suivi des candidatures en ligne)

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) a besoin des services d'un entrepreneur pour fournir des services bilingues d'hébergement d'un site d'offres d'emploi et de suivi des candidatures et afin de rationaliser et d'automatiser ses processus de recrutement et d'embauche. Ce service est essentiel pour assurer l'efficacité des processus de recrutement de la CCSN. Il fournit une base de données centralisée pour le suivi et la gestion des candidatures et offre aux candidats une fonctionnalité de libre-service. En outre, il permet de gérer les processus d'embauche internes et externes, et notamment la rédaction et la publication d'offres d'emploi, la sélection des candidats et la gestion des CV, ainsi que la communication avec les personnes participant au processus. Le service de suivi des candidatures assure également une prise de décisions et un travail à la fois opérationnels et stratégiques grâce à un accès rapide et facile à des mesures et des renseignements de recrutement.

Le présent préavis d'adjudication de contrat (PAC) vise à informer de l'intention de la CCSN d'accorder un contrat pour ces services à :

Conseillers en gestion et informatique CGI Inc.
1350, boulevard René-Levesque ouest, 1^{er} étage
Montréal (Québec) H3G 1T4

Toutefois, avant d'accorder un contrat, la CCSN aimerait donner à d'autres fournisseurs l'occasion de démontrer qu'ils sont en mesure de répondre aux exigences stipulées dans le ce PAC en présentant un énoncé des capacités au cours de la période d'affichage du présent PAC, qui est d'une durée de 15 jours civils.

Si d'autres fournisseurs éventuels présentent au cours de la période d'affichage un énoncé des capacités qui répond aux exigences stipulées dans le présent PAC, la CCSN pourrait décider de lancer alors un processus d'appel d'offres par l'entremise du Service électronique d'appels d'offres du gouvernement ou en sollicitant des propositions directement auprès des fournisseurs.

Si, à la date de clôture précisée ou avant celle-ci, aucun autre fournisseur n'a présenté un énoncé des capacités répondant aux exigences stipulées dans le PAC, le marché sera adjugé au fournisseur indiqué ci-dessus.

Contexte

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) est l'organisme qui réglemente l'énergie et les matières nucléaires au Canada. La CCSN a pour mission de réglementer l'utilisation de l'énergie et des matières nucléaires afin de préserver la santé, la sûreté et la sécurité, de protéger l'environnement et de respecter les engagements internationaux du Canada à l'égard de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Les activités nucléaires sont rigoureusement réglementées afin d'en assurer l'exploitation sûre. La Direction des ressources humaines (DRH) appuie les activités de la Commission en lui fournissant un ensemble de services et de ressources. L'un de ces services consiste à fournir des employés compétents et bien informés qui possèdent un ensemble varié de compétences, d'expérience et de talent requis pour exécuter le mandat de l'organisme de réglementation nucléaire. Il s'agit notamment de personnel technique hautement qualifié capable de veiller à ce que la CCSN respecte ses obligations en matière de préservation de la santé, la sûreté et la sécurité ainsi que de protection l'environnement, et de professionnels qui permettent à la main-d'œuvre, aux installations et aux systèmes de fonctionner au mieux et qui veillent à ce que les relations avec les parties intéressées locales, nationales et internationales soient efficaces.

Afin de répondre à ce besoin évolutif de talents, la CCSN dispose d'un large éventail d'options et de



Préavis d'adjudication de contrat

processus de dotation à la disposition des gestionnaires. Des services d'hébergement d'un site d'offres d'emploi et de suivi des candidatures pour rationaliser et automatiser ses processus de recrutement et d'embauche constituent un élément fondamental pour que la CCSN puisse attirer, évaluer et embaucher les candidats disposant des compétences dont elle a besoin afin de remplir sa mission et de demeurer un organisme de réglementation nucléaire de calibre mondial.

Accords commerciaux

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord de libre-échange canadien, l'Accord de libre-échange Canada-Chili, l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste, l'Accord de libre-échange Canada-Colombie, l'Accord économique et commercial global, l'Accord de libre-échange Canada-Honduras, l'Accord de libre-échange Canada-Corée, l'Accord de libre-échange Canada-Panama, l'Accord de libre-échange Canada-Pérou, l'Accord de libre-échange Canada-Ukraine et l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce.

Justification du fournisseur présélectionné

La CCSN estime que CGI est le seul fournisseur capable d'effectuer correctement cette mission, car son offre de services répond à toutes les exigences fonctionnelles, techniques et financières de la CCSN. En outre, CGI est le propriétaire et le concepteur du système NJOYN et détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur cette technologie. Aucun autre distributeur n'est légalement autorisé à distribuer cette technologie.

L'appel d'offres restreint concernant ce besoin est conforme aux dispositions suivantes :

- *Règlement sur les marchés de l'État*, article 6, lorsqu'une seule entreprise est capable d'exécuter le contrat.
- *Accord de libre-échange canadien*), article 513, alinéa 1b).
- *Accord de libre-échange Canada-Chili*, partie 3, article Kbis-09 1 b.
- *Accord de partenariat transpacifique global et progressiste*, chapitre 15, partie 15-10, alinéa 2b).
- *Accord de libre-échange Canada-Colombie*, chapitre 14, article 1409, alinéa b.
- *Accord économique et commercial global*, chapitre 19, article 19.12, alinéa b.
- *Accord de libre-échange Canada-Honduras*, chapitre 17, article 17.11, alinéa 2b).
- *Accord de libre-échange Canada-Corée*, chapitre 14, article.
- *Accord de libre-échange Canada-Panama*, chapitre 16, article 16.10, alinéa 1b).
- *Accord de libre-échange Canada-Pérou (ALÉCP)*, article 1409, alinéa 1 b).
- *Accord de libre-échange Canada-Ukraine*, chapitre 10, article 10.13, alinéa b).
- *Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC)*, chapitre XV, article XIII, alinéa 1b).

Période du contrat

Les services sont requis pendant une période de trois ans (dates estimatives du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2023) assortie de cinq (5) périodes optionnelles de prolongation du contrat d'un an.

Valeur estimée du contrat

La valeur estimée du contrat pour la période initiale du contrat se situe entre 100 000 \$ et 120 000,00 \$, taxes applicables en sus. La valeur estimée de chaque période optionnelle se situe entre 33 000 \$ et 35 000 \$, taxes applicables en sus.



Préavis d'adjudication de contrat

Exigences minimales obligatoires

Tout fournisseur intéressé doit démontrer, au moyen d'un énoncé des capacités, qu'il satisfait aux exigences suivantes :

01. Le soumissionnaire doit avoir acquis un minimum de 5 ans d'expérience au cours des 10 dernières années dans la prestation de services d'hébergement d'un site d'offres d'emploi et de suivi de candidatures, en anglais et en français, et répondant à tous les critères suivants, au minimum :

- Hébergement de processus de recrutement et de dotation en personnel proposant les éléments suivants au minimum :
 - Formulaires de candidature électroniques que les recruteurs peuvent sélectionner et modifier comme suit :
 - créer, enregistrer, modifier et transmettre des formulaires de candidature personnalisés en fonction du profil de compétences d'un poste vacant;
 - préciser l'importance relative (pondération) des questions (impératifs et atouts);
 - préciser la pondération relative des critères cotés;
 - publier des liens vers les offres d'emploi personnalisées qu'ils ont rédigées sur le site Web cncs-ccsn.gc.ca.
 - Rédaction et publication d'offres d'emploi sur des sites internes (intranet) et externes (sites Internet).
 - Consultation et gestion des candidatures et des emplois.
 - Traitement des réponses dès qu'un candidat soumet une candidature pour un processus donné avec une date et une heure d'achèvement.
 - Possibilité pour les candidats d'accéder à leur candidature, de la modifier et de la supprimer en tout temps jusqu'à la date d'échéance de l'offre d'emploi.
 - Possibilité pour les utilisateurs/recruteurs d'analyser les candidatures sur Internet.
 - Suivi des offres d'emploi publiées et collecte de données sur le nombre de candidats.
 - Création d'une correspondance et de processus personnalisables, y compris les éléments suivants au minimum :
 - notifications automatiques par courrier électronique aux candidats;
 - lettres d'offre électroniques pour approbation et signature par les gestionnaires d'embauche;
 - flux d'approbation à différentes étapes du processus de recrutement;
 - envoi de CV électroniques.
- Création, récupération, modification, copie, suppression et enregistrement d'offres d'emploi, de questions de sélection, de modèles, de correspondance et de rapports normalisés et personnalisés, et suppression des anciennes données.
- Importation/exportation des données des candidats (dans un format non protégé).
- Exécution de rapports de recrutement normalisés et personnalisés en temps réel. Les rapports doivent permettre aux utilisateurs de consulter des données agrégées en fonction de tous les renseignements recueillis sur les demandes d'emploi actuelles et anciennes. Ces données comprennent notamment :
 - des renseignements détaillés sur les candidats relativement à des emplois donnés, par exemple des renseignements sur les études et l'expérience des candidats;
 - des renseignements sur tous les emplois dans un seul rapport, y compris des renseignements comme le statut, la classification, la division, le numéro du poste, le salaire, le type de processus, le lieu, les exigences linguistiques;
 - des renseignements sur tous les candidats comme le statut, l'équité en matière d'emploi et les études.

02. Les services d'hébergement d'un site d'offres d'emploi et de suivi des candidatures de l'entrepreneur doivent :



Préavis d'adjudication de contrat

- Héberger des processus de recrutement et de dotation en personnel sur le Web, ce qui comprend au minimum la publication d'offres d'emploi, le recueil des candidatures soumises, la recherche et la sélection des candidatures, l'examen des candidats présélectionnés par les gestionnaires d'embauche et la mise à jour des résultats des candidatures.
- Fournir aux candidats la possibilité d'indiquer eux-mêmes, volontairement, qu'ils font partie d'un groupe désigné aux fins de l'équité en matière d'emploi, et la possibilité de récupérer ces renseignements pour répondre aux exigences de déclaration de la *Loi canadienne sur l'équité en matière d'emploi*.
- Fournir un accès à au moins 20 utilisateurs et 4 administrateurs, ainsi qu'un accès illimité aux gestionnaires d'embauche.
- Fournir un point de contact unique pour les demandes de changement, l'assurance de la qualité, les rapports, la facturation et toutes les autres questions pouvant résulter de ce travail.
- Fournir une assistance en anglais et en français par téléphone ou par courriel du lundi au vendredi de 8 h à 17 h (HNE).

O3. Le système d'hébergement d'un site d'offres d'emploi et de suivi des candidatures de l'entrepreneur doit :

- Être bilingue, c'est-à-dire en français et en anglais.
- L'infrastructure du réseau, qui soutient le système, doit offrir des protections techniques et opérationnelles qui correspondent aux risques potentiels pour l'information et les biens de TI. Ces protections doivent inclure le déploiement des plus récents correctifs de sécurité et le respect de pratiques de codage protégées des demandes, afin de ramener les risques à un niveau acceptable qui correspond aux exigences minimales pour la protection des renseignements Protégé B, conformément à la *Directive sur la gestion de la sécurité* du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT).
- Offrir à tous les utilisateurs une fonction solide d'identification et d'authentification, en utilisant le protocole Secure Socket Layer/Transport Layer Security (SSL/TLS). La certification SSL doit être valide en tout temps. Sur demande, le fournisseur doit préciser qui est son émetteur externe de certificats SSL et démontrer que ce dernier émet des identités numériques à des organismes et sociétés du gouvernement et qu'il vérifie, par l'entremise d'une entité indépendante comme Dun and Bradstreet, que l'information concernant les candidats est légitime et exacte.
- Permettre les communications et les échanges de données chiffrés (session avec chiffrement TLS, versions 1.2 et supérieures) entre le navigateur Web du client et le serveur d'hébergement.
- Offrir une capacité de vérification complète du système et des demandes d'emploi, afin qu'une évaluation complète des dommages puisse être réalisée si le système est compromis.
- Comporter des contrôles de détournage par mot de passe dans l'interface d'accès, afin d'atténuer ou de réduire les attaques par mauvais mots de passe et d'offrir aux administrateurs et aux utilisateurs des fonctions de verrouillage de compte et de complexité par mot de passe conformes aux pratiques exemplaires de l'industrie.
- Faire l'objet de sauvegardes quotidiennes, incrémentielles ou différentielles, et de sauvegardes hebdomadaires complètes pour garantir que le rétablissement complet des services est conforme aux exigences de disponibilité du contrat.
- Être assorti d'un registre qui permet de vérifier qui accède à l'information et à quel moment, qui apporte des changements au système et à quels moments cela se produit.
- Comporter des mesures de sécurité physiques et administratives pour protéger les données protégées du gouvernement, conformément à la *Politique sur la sécurité du gouvernement* du gouvernement du Canada, ainsi qu'à la *Directive sur la gestion de la sécurité* et ses normes connexes.
- Les données doivent être isolées des données des autres locataires.



Préavis d'adjudication de contrat

- Les données au repos doivent être chiffrées à l'aide de la norme de chiffrement AES 128 ou à l'aide d'une norme de chiffrement plus forte.

O4. L'offre de service du soumissionnaire doit répondre aux exigences suivantes en matière de protection et de sécurité des données stockées dans les bases de données :

- L'entrepreneur doit veiller à ce que toutes les bases de données contenant les renseignements liés aux travaux se trouvent au Canada.
- L'entrepreneur doit contrôler l'accès à toutes les bases de données dans lesquelles sont stockées des données liées au présent contrat, afin que seules les personnes titulaires de la cote de sécurité appropriée puissent avoir accès à la base de données, soit au moyen d'un mot de passe ou d'un autre moyen d'accès (comme des mesures de contrôle biométrique).
- L'entrepreneur doit veiller à ce que toutes les bases de données dans lesquelles sont stockées des données liées au contrat ne soient pas reliées physiquement ou logiquement à une autre base de données (c'est-à-dire qu'il n'y a aucune connexion directe ou indirecte) et qu'elles respectent les exigences du présent article.
- L'entrepreneur doit s'assurer que toutes les données liées au contrat sont traitées uniquement au Canada.
L'entrepreneur doit s'assurer que le trafic sur le réseau national (c'est-à-dire le trafic partant d'une partie du Canada vers une destination située dans une autre partie du Canada) s'effectue exclusivement au Canada.
- L'entrepreneur ne peut confier à un sous-traitant (y compris à une société affiliée) quelque fonction que ce soit qui permet d'accéder aux données du contrat sans le consentement écrit préalable de l'autorité contractante.

O5. Limites financières

La CCSN dispose d'une limite budgétaire annuelle concernant cette exigence. Son coût total ne doit pas dépasser 40 000 \$ par an, taxes applicables en sus. Le coût total doit inclure tous les coûts de service, de configurations de la migration, de mise en œuvre et de licence, ainsi que tout autre coût supplémentaire nécessaire à la mise en œuvre et au fonctionnement des services d'hébergement du site d'offres d'emploi et du système de suivi des candidatures, comme il est indiqué dans le présent texte.

Propriété intellectuelle

Le titre de propriété intellectuelle sur les renseignements originaux découlant du contrat proposé reviendra à l'entrepreneur.

Énoncé des capacités

Les fournisseurs qui se considèrent entièrement qualifiés et qui sont disponibles pour répondre aux exigences précisées peuvent présenter un énoncé des capacités par écrit à l'autorité contractante, dont le nom figure dans le présent préavis, au plus tard à la date de clôture du présent préavis. L'énoncé des capacités doit clairement faire la preuve que le fournisseur répond aux exigences du préavis.

La date et l'heure de clôture pour l'acceptation d'énoncés des capacités sont le 14 août 2020 à 14h00 HAE.

Coordonnées

Les questions et la présentation des énoncés des capacités doivent être adressées par écrit à :



Préavis d'adjudication de contrat

CNSC Solicitation
280 Slater Street
P.O. Box 1046, Station B
Ottawa ON K1P 5S9
Canada

Courriel électronique : cnscc.solicitation-demandedesoumission.ccsn@canada.ca